

# GENIPUR

# POLITIQUE SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Septembre 2023

Afin de faciliter la lecture du texte, l'emploi du genre masculin désigne tous les genres

### Table de matière

1.	PRÉ	AMBULE	1
2.	INTR	ODUCTION	2
	2.1	DÉFINITION D'UN RENSEIGNEMENT PERSONNEL	2
	2.2	PRISE EN CHARGE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	3
	2.3	UTILISATION ET DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS PERONNELS	3
	2.4	SÉCURITÉ ET CONSERVATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	
	2.5	PLAINTES ET CONFORMITÉ	4
	2.6	RÉVISION DE LA POLITIQUE	4
	2.7	QUESTIONS ET PERSONNE-RESSOURCE	4



#### 1. PRÉAMBULE

La Direction, ainsi que les membres du personnel vous souhaitent la bienvenue au sein du Groupe-Conseil **GÉNIPUR** inc. et de ses sociétés affiliées (ci-après appelé **GÉNIPUR**).

L'objectif de ce document est de présenter le cadre d'application mis en place par **GÉNIPUR** afin de se conformer aux obligations de la Loi 25, Loi qui réforme l'ancienne Loi 28, à laquelle se conformait **GÉNIPUR**. Ainsi, en plus de respecter ses obligations actuelles en matière de protection des renseignements personnels, l'entreprise prend les engagements suivants :

- Désigner une personne responsable de la protection des renseignements personnels et publier son titre et ses coordonnées sur le site Internet de l'entreprise;
- En cas d'incident de confidentialité, tenir un registre de tous les incidents et prendre rapidement des mesures afin de diminuer le risque qu'un préjudice soit causé aux personnes concernées. Une entreprise doit aussi aviser la Commission et les personnes concernées de tout incident présentant un risque sérieux de préjudice;
- Réaliser une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée lorsque la Loi l'exige ;
- Respecter le nouvel encadrement applicable à la communication de renseignements personnels sans le consentement de la personne concernée, dans le cadre d'une transaction commerciale ou encore à des fins d'études, de recherches ou de productions de statistiques.

Nous vous suggérons d'en faire la lecture et de vous y référer au besoin.

Nous espérons que vos aspirations professionnelles se réaliseront pleinement et que vous vous plairez au sein de notre équipe.

Pour toute information additionnelle, vous êtes invité(e)s à communiquer avec le soussigné de la présente Politique.



#### 2. INTRODUCTION

Cette politique de protection des renseignements personnels est établie en conformité avec la Loi 25 du Québec et vise à protéger les renseignements personnels collectés, utilisés, et conservés par GÉNIPUR auprès de ses employés. Nous nous engageons ainsi à respecter la vie privée de nos employés et des personnes physiques qui sont clients, fournisseurs, partenaires et autres parties prenantes de GÉNIPUR.

#### 2.1 DÉFINITION D'UN RENSEIGNEMENT PERSONNEL

Un renseignement personnel, aussi appelé information personnelle, est une donnée qui identifie ou permet d'identifier une personne physique spécifique. Ces informations sont généralement liées à l'identité, à la vie privée ou à la vie quotidienne d'une personne. En général, les renseignements personnels peuvent inclure, sans s'y limiter aux :

- Informations d'identification : Les éléments tels que le nom complet, l'adresse postale, le numéro de téléphone, l'adresse courriel, le numéro d'assurance sociale, le numéro de passeport, le permis de conduire, etc.
- → Données biométriques : Les données telles que les empreintes digitales, les numérisations de l'iris, les photographies du visage, etc.
- Données financières : Les informations sur les comptes bancaires, les numéros de carte(s) de crédit, les historiques de transactions, etc.
- → Données médicales : Les informations sur la santé d'une personne, les dossiers médicaux, les traitements, les allergies, etc.
- Données de localisation : Les informations qui indiquent où une personne se trouve à un moment donné, comme les coordonnées de géolocalisation de téléphones cellulaires.
- Données sur les habitudes de navigation en ligne : Les informations sur les sites web visités, les activités en ligne, les préférences de recherche, etc.
- Les données de réseaux sociaux : Les informations partagées sur les plateformes de médias sociaux, y compris les photos, les publications, les commentaires, etc.

La protection des renseignements personnels est une préoccupation majeure dans de nombreuses juridictions à travers le monde. En conformité avec la Loi 25 du Québec, **GÉNIPUR** a mis en place des règles et procédures, afin de garantir la sécurité des renseignements personnels de ses employés et le respect de leur vie privée.



#### 2.2 PRISE EN CHARGE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

- **But de la collecte** : seuls les renseignements personnels nécessaires pour atteindre les fins légitimes de notre organisation sont collectés, conformément à la Loi 25 ;
- Consentement : nous obtenons directement de l'employé ou par le biais d'un consentement explicite avant de prendre en charge leurs renseignements personnels pour les fins légitimes de l'entreprise;
- Types de renseignements collectés : nous réunissons uniquement les renseignements personnels nécessaires aux fins spécifiques pour lesquelles ils sont obtenus. Les types de renseignements que nous collectons peuvent inclure, sans s'y limiter :
  - Nom
  - Adresse
  - Adresse(s) électronique(s)
  - Numéro(s) de téléphone
  - Numéros d'identification (NAS, Numéro de permis de conduire, etc.)
  - Informations de paiement
  - Informations professionnelles

#### 2.3 UTILISATION ET DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS PERONNELS

- Fins de l'utilisation : les renseignements personnels sont utilisés uniquement dans le but précis pour lequel ils ont été collectés, sauf si la loi nous autorise ou nous oblige à les utiliser à d'autres fins.
- Divulgation à des tiers : aucune divulgation des renseignements personnels à des tiers qu'avec le consentement de l'individu concerné, sauf si la loi nous autorise ou nous oblige à le faire.

#### 2.4 SÉCURITÉ ET CONSERVATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

- Sécurité physique et électronique : nous mettons en place des mesures raisonnables de sécurité physiques et électroniques pour optimiser la protection des renseignements personnels contre des accès non autorisés, perte, vol ou divulgation.
- Accès à l'information : nous limitons l'accès à un nombre restreint de personnes pour tout ce qui a trait aux renseignements personnels de chaque personne de l'entreprise, ainsi qu'aux données des clients et des fournisseurs. Les personnes suivantes ont autorité pour obtenir les renseignements personnels :
  - Les membres de l'équipe de comptabilité et ressources humaines
  - Le président et le directeur général



Conservation des données: nous conservons les renseignements personnels aussi longtemps que nécessaire pour atteindre les fins pour lesquelles ils ont été collectés, ou aussi longtemps que la Loi l'exige. Une fois qu'ils ne sont plus nécessaires, nous les détruisons de manière sécurisée.

Consultation des renseignements: chaque employé a le droit d'accéder à ses renseignements personnels et de demander des corrections s'ils sont inexacts. Nous répondrons à de telles demandes conformément à la Loi 25.

#### 2.5 PLAINTES ET CONFORMITÉ

Les individus ont le droit de déposer des plaintes concernant notre conformité avec la Loi 25. Nous examinerons toutes les plaintes de manière équitable et prendrons des mesures pour résoudre les problèmes, le cas échéant.

#### 2.6 RÉVISION DE LA POLITIQUE

Nous réviserons régulièrement cette politique pour nous assurer qu'elle demeure conforme aux lois en vigueur. Toute mise à jour de la politique sera publiée sur notre site Intranet / Internet.

#### 2.7 QUESTIONS ET PERSONNE-RESSOURCE

Pour toute question ou préoccupation concernant cette politique ou la protection des renseignements personnels, veuillez contacter madame Lise Duval, adjointe de direction, comptabilité et ressources humaines.

Cette Politique de protection des renseignements personnels entre en vigueur le 22 septembre 2023.

Jocelyn Proulx, ing.

Directeur général, responsable des renseignements personnels

Courriel: jocelyn.proulx@genipur.com

<sup>r</sup>G\_

## **GENIPUR**

Siège social 1850, avenue Panama, bureau 500 Brossard (Québec) J4W 3C6

#### Place d'affaires

1897, avenue de la Salle, suite 104 Montréal (Québec) H1V 3S1



**450 619-9991** 



**450 812-0999** 



info@genipur.com